



International Coffee Organization  
Organización Internacional del Café  
Organização Internacional do Café  
Organisation Internationale du Café

PSCB No. 90/06

21 juin 2006  
Original : anglais

F

Comité consultatif du secteur privé  
Réunion extraordinaire  
24 septembre 2006  
Londres, Angleterre

**Avenir de  
l'Accord international de 2001 sur le Café**  
**Communication de l'Association nationale  
du café des États-Unis d'Amérique**

## Contexte

1. À sa réunion de mai 2006, le CCSP a examiné une communication de l'Association nationale du café des États-Unis d'Amérique (NCA) sur l'avenir de l'Accord de 2001, figurant dans le document PSCB No. 85/06. En vue de la préparation des observations qu'il soumettra au Conseil en septembre, le CCSP a noté qu'un document plus étoffé de la NCA serait diffusé pour observations avant le 30 juin 2006, à la suite de quoi une version révisée tenant compte des observations reçues serait distribuée. Le CCSP examinera la version finale de ce document à une réunion extraordinaire le 24 septembre et présentera son avis sur l'avenir de l'Accord de 2001 au Conseil international du Café à sa 96<sup>e</sup> session, qui se tiendra du 25 au 29 septembre 2006.

2. On trouvera ci-après le document de la NCA. Ce document est envoyé à tous les Membres de l'OIC pour les tenir informés des propositions examinées par le secteur privé.

## Mesure à prendre

Le CCSP est invité à examiner ce document.

## **Avenir de l'Accord international sur le Café Association nationale du café des États-Unis d'Amérique**

### Contexte

En tant qu'organisation intergouvernementale à participation officielle du secteur privé, l'Organisation internationale du Café (OIC) peut être utile aux gouvernements et aux nombreux secteurs de l'économie du café. Le succès de l'OIC est indissociable de la mise en place d'une organisation dynamique et d'actualité qui répond aux besoins futurs de ses Membres et de l'industrie mondiale du café.

L'OIC existe depuis plus de 40 ans. Bien qu'elle ait rendu des services à ses Membres et à l'industrie mondiale pendant cette période, l'expiration de l'Accord international de 2001 sur le Café lui donne la possibilité de se renouveler et de rendre des services utiles à ses parties prenantes. La possibilité existe de créer une organisation modèle en rompant avec le passé et en mettant en place une organisation moderne et actuelle que les autres organisations de produits de base chercheront à imiter.

L'industrie ayant changé de façon significative au cours des quarante dernières années, l'OIC doit faire de même pour s'assurer qu'elle garde son actualité, son attrait et son utilité pour les Membres. L'utilité de l'Organisation repose sur une base solide, modernisée et applicable : l'Accord international sur le Café. Plus important, l'Accord international sur le Café doit être une charte structurelle précise qui définit clairement des priorités, reconnaît la capacité de l'Organisation et vise l'excellence dans certains domaines importants plutôt que de se disperser au bénéfice de tous.

### La mission de l'OIC

Aucune organisation n'est efficace sans une mission clairement définie. Une déclaration de mission concise et bien ciblée est une pierre de touche essentielle pour l'efficacité de la prise de décision et de la structure. Une déclaration de mission claire donnera une direction interne et facilitera l'orientation de l'Organisation vers le développement et le déploiement de ses ressources.

Il est suggéré que l'OIC adopte la déclaration de mission suivante :

Renforcer l'industrie mondiale du café dans le cadre d'une économie de marché, y compris le développement durable du marché, au moyen de la coopération du secteur privé et du secteur public pour le bien de tous les participants de la chaîne de valeur du café.

Cette mission correspond aux besoins actuels de l'industrie mondiale et fait fond sur le partenariat privé-public unique créé dans le cadre de l'Accord de 2001.

## Recommandations

Compte tenu de la durée limitée de l'Accord international sur le Café, de l'importance de l'exécution de la mission de l'Organisation pendant cette période et de la meilleure utilisation possible de ressources limitées, il est proposé que l'Organisation concentre ses travaux et ses objectifs sur les domaines ci-après :

- Technologie de l'information
- Dynamique des marchés
- Durabilité
- Innovation
- Recherche-développement
- Promotion et éducation

### **I. Technologie de l'information – Infrastructure**

Un volume considérable d'information qui pourrait profiter à tous les niveaux de la chaîne de valeur du café a été accumulé par de nombreuses et diverses entités. Les Membres et l'industrie en général pourraient bénéficier du rôle de centre d'échange d'information sur le café que pourrait jouer l'OIC.

Dans ce contexte, l'OIC jouerait un rôle très utile en mettant en place une bibliothèque virtuelle d'information sur le café et la recherche sur le café, complète par nature et accessible par conception, comprenant une base de données consultable sur le web.

### **II. Dynamique des marchés**

Compte tenu de la réalité et de l'importance de l'économie de marché dans laquelle l'industrie du café fonctionne, l'OIC peut être utile en se concentrant sur : la transparence du marché, la gestion des risques, la gestion de la chaîne d'approvisionnement et l'élimination des obstacles au commerce.

#### **A. Transparence**

La base d'un système d'économie de marché est la transparence du marché. La transparence du marché et l'élargissement de l'accès au marché fourniront au monde producteur le seul moyen de pression dont il a besoin en tant que source d'approvisionnement de café, produit demandé dans le monde entier. La transparence du marché ne protège pas seulement la valeur de la récolte du producteur, elle favorise également une concurrence loyale.

La transparence du marché est essentielle à la prise de décisions rationnelles en matière de production. Pour pouvoir fonctionner efficacement sur le marché, tous les acteurs doivent avoir des informations précises sur qui produit quoi, où va le produit, les schémas historiques des prix et les prix à terme en temps réel.

Plus important, des statistiques fiables sur l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement sont essentielles à un équilibre de l'offre et de la demande. Par conséquent, l'attention voulue doit être portée à la mise en place d'un programme moderne de recueil et de diffusion de statistiques.

### ***B. Gestion des risques***

La volatilité est inhérente au secteur du café. Les caféiculteurs doivent disposer d'un ensemble complet de possibilités de gestion des risques et des connaissances qui leur permettront de choisir une solution avec discernement et de l'employer efficacement.

Dans le cadre de l'OIC, la "gestion des risques" doit être vue en termes globaux, bien au-delà des étroites considérations du marché à terme – mécanisme de détermination des prix. Une approche globale de la gestion des risques impliquerait la mise en place et la diffusion d'information et de programmes pertinents sur les techniques et notions de gestion des risques comme : la diversification (agricole et non agricole), la fixation des prix à terme, le financement alternatif, les contrats à long terme et les coopératives d'achat qui aideraient les producteurs à acheter en commun des articles et produits couramment utilisés. Le but serait que les producteurs comprennent bien les options de gestion des risques qui leur sont ouvertes, et donc de leur permettre de prendre des décisions informées sur les mécanismes appropriés à leurs propres opérations.

### ***C. Gestion de la chaîne d'approvisionnement***

L'environnement dans lequel l'industrie du café fonctionne actuellement exige que l'on mette l'accent sur la gestion de la chaîne d'approvisionnement, la sécurité mondiale étant un objectif primordial. L'OIC est destinée à jouer un rôle phare dans le renforcement de la sécurité de la chaîne d'approvisionnement du café en jouant le rôle d'instance d'examen et d'élaboration de protocoles garantissant la sécurité du café en tant que produit alimentaire (y compris la protection contre les contaminations intentionnelles et non intentionnelles).

### ***D. Élimination des obstacles au commerce***

L'OIC considère depuis longtemps que les obstacles au commerce sont des obstacles à la consommation ; de nombreux obstacles au commerce subsistent néanmoins. Pour atteindre la réussite économique, l'OIC doit approfondir son engagement dans l'élimination des obstacles au commerce, qu'il s'agisse d'obstacles tarifaires ou autres. Pour ce faire, l'OIC doit accepter que les subventions agricoles dirigées vers d'autres secteurs que le café ont un impact négatif sur l'industrie du café.

### **III. Durabilité**

La notion de durabilité, basée sur un modèle économique-socio-écologique, est à l'examen par l'OIC depuis un certain temps déjà. La NCA reconnaît que la durabilité est essentielle pour le succès futur de l'industrie. De même, la NCA mesure la capacité de l'OIC à cet égard et le fait qu'il existe d'autres organisations et instances intergouvernementales plus appropriées dont la mission première est la durabilité.

Par conséquent, l'OIC peut être utile et déployer des ressources optimales en concentrant ses travaux en matière de durabilité sur trois domaines : reconnaissance des normes ISO de certification par des tiers, création d'un centre d'échange sur les programmes mondiaux concernant la durabilité et élaboration de programmes sur la traçabilité. L'OIC pourrait également jouer un rôle dans les discussions sur la durabilité au niveau mondial en accueillant des ateliers destinés à diffuser de l'information et auxquels des organisations non gouvernementales pourraient être encouragées à participer.

#### **A. Normes ISO**

On estime que les programmes sur la durabilité continueront de croître en nombre et en portée. Par conséquent, la demande de certificateurs tiers augmentera. Un accord sur les critères d'identification de certificateurs tiers fiables sera essentiel à la mise en place d'un programme global cohérent applicable à l'industrie du café. L'ISO étant reconnu comme un organe normatif ayant élaboré des normes à l'intention de certificateurs tiers, l'acceptation de ces normes par l'OIC serait la méthode la plus efficace et la plus rationnelle de parvenir à une uniformité et de gagner la confiance des consommateurs dans les cafés/marques durables.

#### **B. Centre d'échange**

Les maillons de la chaîne d'approvisionnement sont constamment confrontés au défi de la prise de décisions sur l'adoption de divers "programmes de caféiculture durable" comme Fair Trade, Utz Kapeh, Rainforest, les 4C, etc. Des économies pourraient être réalisées dans la chaîne d'approvisionnement en mettant en place sur l'Internet un centre d'échange sur les programmes mondiaux concernant la durabilité. Une telle banque de données devrait inclure des informations comme les volumes disponibles, les pays concernés et des données administratives.

#### **C. Traçabilité**

Compte tenu de la croissance de la demande de cafés "certifiés", associée aux inquiétudes relatives à la sécurité, l'OIC pourrait participer à la valorisation en étudiant et en mettant au point des systèmes/procédés rationnels de traçabilité.

#### **IV. Favoriser l'innovation**

Il serait très utile que l'OIC serve de catalyseur pour encourager l'innovation dans le secteur du café. En raison de l'intégration secteur privé/secteur public réalisée à l'OIC, l'Organisation est en position privilégiée pour combler un vide en matière de stimulation de l'innovation au niveau mondial, d'une façon qui profite à tous les acteurs du secteur du café.

Le rôle de catalyseur de l'innovation donnerait une orientation supplémentaire nécessaire aux travaux de l'OIC en matière de projets. L'utilité de l'OIC serait

renforcée par l'élaboration de critères spécifiques et mesurables permettant de recenser les projets d'innovation pertinents qui pourraient être canalisés vers des bailleurs de fonds appropriés.

L'OIC pourrait obtenir d'autres réussites dans ce domaine en servant de vecteur pour créer des partenariats avec des universités et des groupes de réflexion. Au minimum, l'OIC peut inciter des universités et des groupes de réflexion à allouer une partie de leurs ressources à l'innovation dans le secteur du café.

## **V. Science et recherche-développement**

La poursuite des progrès et du renforcement de l'industrie est tributaire des investissements dans la recherche-développement. En associant les ressources du secteur privé et du secteur public, l'OIC est dans une position unique pour devenir un centre d'investissement dans l'avenir dynamique de l'industrie en devenant un centre d'excellence et de stimulation de la recherche-développement.

Sur la base des réalités et des projections de l'industrie, un programme de recherche-développement ciblé sur les domaines ci-après serait très profitable pour l'ensemble du secteur mondial du café : patrimoine génétique du café, bienfaits du café pour la santé, transformation à tous les niveaux de la chaîne de valeur, gestion des déchets à tous les niveaux de la chaîne de valeur et sécurité alimentaire (y compris les questions phytosanitaires). Spécifiquement, l'OIC jouerait un rôle utile en assurant la planification coordonnée, l'évaluation des initiatives concernant la recherche-développement et en fournissant ou facilitant l'accès aux fonds destinés à la recherche-développement.

## **VI. Promotion**

En fin de compte, la puissance économique des exploitants à long terme est tributaire de l'augmentation de la consommation du café. Les plus grandes possibilités dans ce domaine se présentent dans les pays producteurs et dans les marchés émergents.

L'OIC doit continuer à jouer un rôle primordial dans la promotion de la coopération internationale sur les questions ayant trait au café tout en faisant fond sur ses efforts pour promouvoir l'augmentation globale de la consommation. Pour atteindre cet objectif, il est important de promouvoir la qualité dans chaque segment du marché de façon à accroître la satisfaction du consommateur<sup>1</sup>.

## **VII. Éducation**

Les objectifs de l'Accord de 2001 définissent bien le rôle éducatif de l'OIC. Par conséquent, nous soutenons naturellement le mandat de l'OIC pour qu'elle continue d'être un centre pour le recueil, la diffusion et la publication de

---

<sup>1</sup> À noter que les termes décrivant la qualité sont sensiblement différents, qu'ils élargissent et éclairent l'emploi du terme unique "qualité" tel que présenté dans les objectifs de l'Accord de 2001.

renseignements économiques et techniques, de statistiques et d'études, ainsi que d'éléments de recherche et de développement sur des questions caféières. En outre, il serait utile que l'OIC continue de promouvoir des programmes de formation et d'information destinés à faciliter le transfert, vers les Membres, de technologies appropriées pour le café.

## **VIII. Questions supplémentaires**

### ***A. Consommateurs et producteurs***

Bien que la séparation rigide entre Membres exportateurs/producteurs et Membres importateurs/consommateurs ait été utile à l'OIC et ait été nécessaire lorsque les clauses économiques étaient en vigueur, l'industrie a changé depuis les premières années des accords sur le café. Aujourd'hui, il est admis qu'il existe une économie caféière mondiale. En fait, la force de l'industrie est, en grande partie, le résultat du partenariat qui existe entre tous les niveaux de la chaîne de valeur. L'élimination de cet obstacle artificiel, dans un accord structuré de façon à mettre en place une organisation axée sur les questions à traiter facilitant les alliances et la coopération sur la base des questions à résoudre plutôt que sur la position dans la chaîne de valeur, favorisera l'efficacité et l'utilité tout en reconnaissant plus scrupuleusement l'indépendance et la souveraineté des Membres. Nous ne suggérons pas qu'une coordination indépendante entre Membres importateurs et Membres exportateurs ne sera pas parfois nécessaire ou utile.

Compte tenu des avantages d'une organisation structurée pour prendre ses décisions par consensus, il convient de remarquer qu'une procédure de vote pourrait être parfois nécessaire. En ce qui concerne la conception d'une telle procédure de vote, l'équité voudrait que le nombre total des voix soit également réparti entre Membres importateurs et Membres exportateurs ; toutefois, ce système ne devrait pas nécessiter de majorité répartie, c'est-à-dire une majorité au sein des Membres importateurs et une majorité au sein des Membres exportateurs. La majorité appropriée (par exemple, simple ou des deux tiers) serait déterminée sur la base du nombre de voix totales exprimées par la totalité des Membres, quelle que soit leur catégorie.

### ***B. Rôle du Comité du secteur privé***

L'OIC doit être félicitée pour la vision qui a présidé à l'institutionnalisation du rôle du secteur privé par la création du Comité consultatif du secteur privé (CCSP) dans l'Accord international de 2001 sur le Café. Depuis sa création, le Comité consultatif est devenu un outil très utile qui permet à l'OIC de se concentrer sur les besoins de l'industrie. Toutefois, le renforcement du CCSP permettrait de conforter l'utilité de l'Organisation.

Un renforcement du rôle du CCSP faciliterait les efforts de l'Organisation pour adopter des politiques générales et des programmes alignés sur les réalités du marché commercial. Par conséquent, il est essentiel que le CCSP soit totalement intégré au processus de prise de décision pour les projets. Ce nouveau rôle

pourrait être inscrit dans un nouvel accord, en associant plus étroitement le CCSP aux objectifs de l'OIC, particulièrement en ce qui concerne les travaux relatifs aux projets.

De même, il est important que des systèmes soient en place non seulement pour permettre au CCSP de faire des recommandations mais pour assurer que ces recommandations sont dûment prises en considération dans le processus de prise de décision et de fixation des ordres du jour. Compte tenu du fait que les ordres du jour des réunions sont littéralement la feuille de route des discussions et de leurs résultats, une procédure officielle prévoyant l'examen en profondeur des apports du CCSP concernant l'élaboration des ordres du jour des réunions du Conseil renforcerait la position du CCSP.

La désignation d'un fonctionnaire de l'OIC dont les activités seraient essentiellement consacrées au CCSP renforcerait l'efficacité et l'utilité du Comité consultatif. Un tel arrangement valoriserait l'apport du CCSP et permettrait à l'OIC d'en tirer un meilleur parti. De même, le changement de statut d'observateur du CCSP à celui de détenteur d'un siège officiel au sein du Conseil consoliderait son importance et renforcerait son utilité auprès de l'Organisation.

Enfin, l'Association nationale du café des États-Unis d'Amérique estime que les petits producteurs sont actuellement représentés au sein du CCSP par des associations reconnues de producteurs de leurs pays respectifs. L'OIC n'a pas pour rôle de dicter à ces institutions démocratiques les noms des personnes qu'elles doivent nommer pour les représenter. Au cas où des institutions non démocratiques seraient représentées au sein du CCSP, et la NCA n'a pas connaissance d'un tel cas, un rôle plus approprié pour l'OIC pourrait être de mettre à la disposition de ces institutions une assistance en matière de renforcement des capacités institutionnelles.

### **C. Projets**

Des possibilités existent d'accentuer l'utilité des travaux de l'OIC concernant les projets. Il est proposé d'adopter une approche plus stratégique pour sélectionner les projets et en recommander l'approbation ou le financement. Des critères clairs et objectifs doivent être élaborés pour évaluer les propositions de projets. L'élaboration de tels critères doit être précédée par l'étude approfondie et la définition d'un objectif stratégique général concernant les travaux des projets de l'OIC qui doivent être entrepris collectivement. En outre, les critères doivent faire référence à la mission de l'OIC et tous les projets approuvés doivent concourir à la mission de l'Organisation, en s'efforçant d'éviter toute répétition inutile des efforts. Le CCSP peut également être une source précieuse de propositions de projets spécifiques et pragmatiques.

Outre une approche rationnelle et stratégique d'identification et d'approbation des projets, le programme des projets de l'OIC serait renforcé par l'obligation de faire des rapports sur les projets pour recenser les domaines qui ont fonctionné

et ceux qui n'ont pas fonctionné. Plus important, la diffusion des résultats appréciables et leur utilisation efficace sont tributaires de la création par l'OIC d'une base de données consultable sur l'Internet, structurée par sujet et non par projet.

Association nationale du café des États-Unis d'Amérique  
[www.ncausa.org](http://www.ncausa.org)  
11 mai 2006